

PARCOURSUP

SITES : <http://eduscol.education.fr/cid73382/l-orientation-du-lycee-a-l-enseignement-superieur.html>

www.terminales2017-2018.fr

1- ETAPES

Du 22 janvier 2018 au 13 mars 2018/ Inscription et création du dossier Parcoursup :

Pour le bon déroulement de la procédure :

- saisissez une adresse mail valide et régulièrement consultée
- téléchargez l'application Parcoursup sur votre téléphone mobile Les adresses mail des parents d'élèves peuvent être renseignées pour leur permettre de recevoir les messages et alertes liés à la procédure.
- Consultation des caractéristiques de chaque formation : contenus des enseignements, attendus, taux de passage en

Aucun nouveau vœu ne peut être formulé après le 13 mars (clôture à 18 h)

Jusqu'au 31 mars 2018 Un délai supplémentaire vous est accordé pour compléter votre dossier et confirmer vos vœux.

PROPOSITIONS D'ADMISSION ET RÉPONSES DES LYCÉENS Du 22 mai au 21 septembre 2018

PHASE COMPLÉMENTAIRE À partir du 26 juin 2018 Ouverture de la phase complémentaire pour les lycéens sans proposition d'admission

2-LES VŒUX

- Vœux simples : 10 vœux et 4 sous vœux par vœux
- Vœux multiples : 10 vœux possibles 20 sous-vœux maximum au total

Exemple : un candidat demande le BTS métiers de la chimie dans 7 établissements, ces demandes comptent pour 1 vœu et 7 sous-vœux, quelle que soit leur localisation

Autre exemple : le lycéen demande la licence de droit dans la région académique X et il choisit les sous-vœux suivants : - université A ; - université B ; - université C. Ces demandes comptent pour 1 vœu et 3 sous-vœux.

3-LA FICHE AVENIR

C'est un document essentiel du dossier de chaque élève de terminale transmis via Parcoursup pour être examiné par les établissements d'enseignement supérieur qu'il choisit.

.Elle est entièrement dématérialisée et spécifique à chaque vœu et comprend :

- pour chaque discipline enseignée en terminale : la moyenne des deux premiers trimestres (ou du 1er semestre), le positionnement de l'élève dans la classe, l'effectif de la classe et l'appréciation des professeurs
- une appréciation complémentaire sur le profil de l'élève, renseignée par les professeurs principaux (méthode de travail, autonomie, engagement et esprit d'initiative, etc.)
- l'avis du chef d'établissement sur la capacité de l'élève à réussir dans la formation demandée

4- LES REPONSES

4 réponses possibles : -OUI

-NON

-OUI SI (formations non sélectives seulement)

- EN ATTENTE

Quels délais pour accepter les propositions (ou y renoncer) ?

• 7 jours du 22 mai au 25 juin

• 3 jours du 26 juin au 20 août • 1 jour à partir du 21 août

• faute d'acceptation ou de renonciation à l'expiration de ces délais : la place est libérée pour un autre lycéen

ON **DOIT** CHOISIR UN OUI DANS LES « OUI » QUE L'ON RECOIT ET ON PEUT TOUJOURS GARDER LES « EN ATTENTE ».

SI UN CANDIDAT N' A QUE DES « NON » : dès le 22 mai, la commission d'accès à l'enseignement supérieur est activée pour lui faire des propositions de formation.

SI UN CANDIDAT N' A QUE DES « EN ATTENTE » : il doit attendre que des places se libèrent au fur et à mesure que les autres candidats renoncent à certains de leurs vœux. Il peut lui-même à tout moment renoncer, si il le souhaite, à certains de ses vœux en attente.

5- MOTIVER SES VŒUX

Pour chacun de ses vœux formulés sur Parcoursup, le lycéen, l'apprenti ou l'étudiant en réorientation doit décrire en quelques lignes, au regard des caractéristiques de la formation demandée, pourquoi il souhaite s'y inscrire et quels sont ses atouts pour y réussir. Ce « projet de formation motivé » doit être décrit dans un encart spécialement prévu à cet effet sur la plateforme. Le nombre de caractères maximum pour le présenter est de 1500 mais, si l'établissement de formation en fait la demande, ce nombre peut être augmenté.

Comment présenter sa motivation ?

Si le projet professionnel est déjà précis : montrer en quoi la formation demandée peut permettre de réaliser ce projet

Si le projet professionnel est encore flou : préciser le(s) domaine(s) d'activité qui intéressent et montrer en quoi la formation souhaitée permettra de se diriger vers ce(s) domaine(s) et de définir son projet ultérieurement. Expliquer comment ses acquis, qu'ils soient issus de son parcours scolaire ou de ses activités extrascolaires, peuvent constituer des atouts pour réussir dans la formation (par exemple : les résultats dans certaines matières qui peuvent être des points forts, une activité exercée au sein du lycée ou à l'extérieur qui a permis de développer des compétences ou des qualités particulières, un stage effectué en entreprise ou dans une association, une administration en lien avec la formation demandée, la participation à des programmes d'échanges internationaux, seul ou avec sa classe...